

Le 22 décembre 2011

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 décembre 2011 de la Municipalité Paroisse de Notre-Dame de Lourdes, tenue au 830, rue Principale à Notre-Dame de Lourdes, le vingt-quatrième jour d'octobre deux mille onze à vingt heures.

Sont présents:

M. Jocelyn Bédard, maire
M. Donald Laliberté, conseiller siège no 1
M. Jean-François Carrier, conseiller siège no 2
M. Yannick Lemire, conseiller siège no 3
Mme Sophie Samson, conseillère siège no 4
M. Jimmy Fiset, conseiller siège no 5 (ABSENT)
M. Yves Payette, conseiller siège no 6 (ABSENT)

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la session régulière
 - 1.1 Mot de bienvenue
 - 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 3.0 Adoption du budget pour l'année 2012
 - 4.0 Questions de l'assemblée
 - 5.0 Levée de la séance
-

Formant quorum, sous la présidence de Monsieur le maire Jocelyn Bédard, Madame Danielle Bédard fait fonction de secrétaire.

R11-12-199
Ordre du jour

Il est proposé par Madame Sophie Samson et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

ADOPTÉE

R11-12-200
Adoption du
Budget -
Année 2012

Il est proposé par Monsieur Jean-François Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le budget pour l'année financière 2012 présenté comme suit:

BUDGET 2012

RECETTES:

Taxes	626 796 \$
Paielement tenant lieu de taxes	4 800 \$
Transferts	357 039 \$
Services rendus	4 115 \$
Imposition de droits	5 150 \$
Amendes et pénalités	500 \$
Intérêts	1 500 \$
Conciliation à des fins fiscales (amortissement)	113 508 \$

TOTAL: 1 113 408 \$

DÉPENSES:

Administration générale	222 200 \$
Sécurité publique	104 660 \$
Transport	316 885 \$
Hygiène du milieu	61 600 \$
Aménagement, urbanisme et développement	38 915 \$
Loisirs et cultures	25 575 \$
Frais de financement	25 630 \$
Amortissement des immobilisations	113 508 \$
Remboursement dette à long terme	174 400 \$
Projets spéciaux	30 035 \$

TOTAL: 1 113 408 \$

ADOPTÉE

Le 22 décembre 2011

La période des questions s'ouvre à 20h18 et se termine à 20h20.

R11-12-201
Levée de la
séance

Il est proposé par Monsieur Jean-François Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20h20.

ADOPTÉE

MAIRE

Directrice générale/secrétaire-trésorière

Je, Jocelyn Bédard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

Initiales